

Octavie, la fille de Messaline. C'est par le mépris qu'elle agit sur Néron. Voyez comment se laissait mener l'âme petite et misérable de César ! « Elle était mariée, après tout, disait-elle ; l'hymen d'Othon était *un beau mariage qu'elle ne voulait pas perdre*¹. Elle tenait à cette vie de luxe, vie non pareille, qu'elle trouvait chez son époux ; là, tout était grand et de magnificence et de cœur, tout digne de *la première place*. Néron, au contraire, amant d'Acté, conjoint d'une esclave, n'avait gagné à cet ignoble commerce que d'abjectes et mesquines habitudes. Enfant maintenu par sa mère dans une rigide tutelle, avant de prétendre à l'empire, qu'il pensât à la liberté !... Il craignait de l'épouser ? Qu'il la renvoyât à Othon ; même au bout du monde, elle aimait mieux ouïr l'opprobre de son empereur qu'en être témoin. » Ainsi parlait-on à Néron-César ; ainsi les dédains de Poppée le poussaient-ils au parricide, et cela pendant que les autels fumaient encore de sacrifices offerts aux pieds du dieu Honneur et de la déesse Concorde pour le jour natal d'Agrippine².

Mais ici commence, dans Tacite³, un beau drame dont je ne veux qu'effleurer les détails (an 59).

Par une belle et claire nuit, par une mer paisible, un navire pavoisé glisse légèrement sur le golfe de Baïa. Dans l'intérieur, Agrippine, assise auprès de son serviteur Crépéus ; Acerronia Polla, son amie, à ses pieds, s'abandonne à la joie et à l'espérance : Néron l'a appelée près de

1. Nec posse matrimonium amittere. (Tacite, *Annal.*, XIII, 46.)

2. V. les inscriptions des frères Arvales, récemment découvertes et publiées par M. de Rossi (Bulletin d'Archéol. chrét. 1866, p. 57 et suiv.) :

Le 6 novembre 58, on a sacrifié *ob natalem Agrippinæ Augustæ matris... Concordiæ ipsius vaccam*.

Le 15 décembre : *Concordiæ Honoris Agrippinæ vaccam, Genio ipsius taurum*.

3. *Annal.*, XIV, 1-11.

lui, l'a reçue à Baïa ; au milieu des fêtes, lui a donné à sa table la première place ; Néron, en la quittant à minuit, lui a baisé les mains et surtout les yeux (signe tout particulier d'une vénération presque religieuse)¹. « Adieu, lui a-t-il dit, ma mère, et soigne ta santé pour moi ; c'est pour toi que je vis et que je règne². » Acerronie félicite sa maîtresse, quand tout à coup le pont du navire s'éroule au-dessus de leur tête. Le navire avait été construit avec un soin tout particulier, sur le modèle de ces navires que l'on voyait apparaître dans l'amphithéâtre, et dont les flancs s'ouvraient pour laisser sortir des centaines d'animaux³. Crépéus est écrasé. Au milieu des cris, du tumulte, des ordres contradictoires entre les complices du crime et ceux qui y sont étrangers, le navire penche, il va être submergé. Les deux femmes se jettent à la mer. Acerronie crie : Je suis Agrippine, secourez la mère de César ! On la tue à coups de rames. Agrippine, blessée, se tait et s'échappe à la nage.

Néron est à Baïa ; Sénèque et Burrhus viennent d'être mandés auprès de lui : « Que fera-t-il ? Le crime est manqué, mais il va devenir public. Agrippine peut armer ses esclaves, soulever les soldats, implorer le sénat et le peuple. » Sénèque et Burrhus gardent longtemps le silence ; enfin, sur un regard interrogatif de Sénèque : « Les soldats du prétoire, dit Burrhus, sont dévoués à la maison de leur prince ; ils se souviennent de Germanicus, ils n'oseront rien contre sa fille ; qu'Anicet tienne sa promesse ! » Anicet, le commandant de la flotte de Misène, a été le conseiller de cette première tentative de meurtre, et ne demande

1. Oculis inest quædam religio, quos cum osculamur, animum ipsum videmur attingere. (Pline, *Hist. nat.*, XI, 54.)

2. Xiphilin, LXI, p. 695.

3. Xiphilin, *ibid.*

pas mieux que de la renouveler. « Hâte-toi, lui dit Néron : dès ce jour, je suis empereur, et je le dois à un affranchi. » Voilà tout ce que la philosophie a osé faire pour détourner un tel crime.

Le peuple est en foule sur les côtes du golfe; les uns montés sur des barques, les autres s'avançant à l'extrémité des digues, ceux-là, dans les flots jusqu'à la poitrine, tendent la main, appellent, répondent; des torches courent çà et là sur le rivage et sur la mer. Le péril d'Agrippine la rend populaire. Le bruit arrive qu'elle est sauvée, la foule court à sa villa de Baules, pour remercier les dieux avec elle.

Agrippine, couchée dans sa chambre, n'ayant que peu de lumière, une seule esclave auprès d'elle, attend avec anxiété des nouvelles de Néron. Bien que convaincue du crime, elle a senti que le plus sûr est de paraître l'ignorer; elle a fait dire à son fils le danger qu'elle a couru. Mais personne n'arrive; son messenger ne revient pas; elle n'entend plus sous ses fenêtres les cris de joie de la foule, le silence leur a succédé, interrompu de temps à autre par des bruits soudains.

Des hommes armés sont à la porte; ils ont dispersé le peuple, ils enfoncent la porte, saisissent les esclaves, arrivent à la chambre d'Agrippine. L'esclave qui est auprès d'elle prend la fuite. « Toi aussi, tu m'abandonnes! » dit-elle; elle regarde et voit Anicet: « Si Néron t'envoie pour me saluer, dis-lui que je suis rétablie; si tu viens commettre un crime, je ne croirai jamais que mon fils ait pu t'ordonner le parricide. » On l'entoure; un des compagnons d'Anicet la frappe d'un bâton à la tête. « Frappe le ventre, » dit-elle à un autre, et elle meurt de plusieurs coups d'épée.

A la mort d'Agrippine éclate toute la servilité romaine. Ce crime indigne, mais il effraie; et toutes les gloires de Rome, toutes les vertus du sénat sont aux pieds de Néron. Burrhus l'envoie complimenter par les officiers du prétoire; les villes de Campanie font fumer les autels et remercient les dieux; Sénèque adresse au sénat l'apologie de son maître. Le sénat maudit Agrippine au seul moment où elle soit digne de pitié; le sénat supplie Néron de revenir à Rome. Non-seulement le sénat, mais tout le peuple vient au-devant de lui: quel besoin avait le peuple d'être servile à ce point? Ici toutes les femmes, là tous les enfants, toutes les tribus de Rome; et, au milieu des échafauds dressés sur son passage, Néron va rendre grâces au Capitole. Un seul homme protesta: Thraséa, au moment où l'on flétrissait la mémoire d'Agrippine, se leva et sortit du sénat¹.

Néron, pourtant, « quand le crime fut consommé, en comprit l'horreur. » Ce ne sont pas les remords profonds, dissimulés de Tibère; l'âme de Néron n'est pas de force avec son crime; il passe toute une nuit dans le délire et avec des tressaillements soudains. Mais (ici je traduis Tacite, qui est admirable) « la face des lieux ne change pas comme celle de l'homme; toujours, devant lui, il avait cette mer et ces rivages où déjà, dit-on, des cris plaintifs et la trompette funéraire se faisaient entendre auprès du tombeau d'Agrippine². » Il s'éloigne de Baïes; mais, partout où il va, les mêmes terreurs le poursuivent; les mêmes réveils le jettent palpitant hors de son lit; les mêmes trompettes lugubres retentissent à ses oreilles³. On remarque qu'à cette

1. Tacite, *Annal.*, XIV, 4-12.

2. Tacite, *Annal.*, XIV, 10. Xiph., *ibid.*

3. Xiphilin, p. 696.

époque Néron rêva pour la première fois de sa vie. Ce doit être une chose terrible qu'un premier rêve quand c'est un pareil rêve¹.

A Rome même, et au milieu des pompes de son entrée, l'indignation se fait jour. Une statue d'Agrippine, qu'on n'avait pas eu le temps d'abattre, avait été voilée pour ne pas offusquer les regards de son assassin; mais la justice populaire avait écrit au-dessous: « Je rougis, mais toi, tu n'as pas de honte². » Le peuple ose dire au moins à demi-voix ce que le sénat pense. Sur les murs, Néron lit des inscriptions comme celle-ci: « Néron, Oreste, Aleméon, assassins de leur mère. » A sa propre statue, on a suspendu un sac, comme ceux dans lesquels on cousait les parricides. Des hommes disent tout haut: « Néron a tué sa mère. » D'autres les dénoncent, ne serait-ce que pour faire répéter le propos; Néron n'ose sévir de peur de le faire répéter encore. Un enfant a été exposé avec cet écriteau: « Enfant abandonné de peur qu'il ne vienne à tuer sa mère! » Ces protestations anonymes ne valaient pas sans doute l'héroïque protestation de Thraséa, si rare, il faut le dire, dans l'histoire des sénats; elles témoignent cependant quelle était encore chez ce peuple païen l'horreur du matricide, qui a trouvé des apologistes au sein d'une société chrétienne³.

Sans nous astreindre à l'ordre des temps, disons la fin de la famille impériale; lisons dans Tacite le touchant récit des malheurs d'Octavie, que la mort d'Agrippine laissait désormais sans défense (an 62); sa répudiation et son exil commandés par Poppée; la redoutable pitié du

1. Suet., 46. Tertull., *de Animâ*, 44, 49.

2. Dion, *Fragm.*, dans le cardinal Maï. *Scriptorum veterum fragm.*

3. « Il y aurait trois plaidoyers à faire: un pour Agrippine, un pour Sénèque, un pour Néron. » — Diderot sur Sénèque.

peuple, qui avait parfois son franc parler avec Néron et ordonna le rappel de l'exilée; ses tumultueuses actions de grâces, qui effrayèrent Néron, servirent Poppée, et que l'empereur fit réprimer à coups d'épée, tout épouvanté d'avoir été si clément. A la vue de cette sympathie populaire, l'une des plus énergiques qui aient éclaté sous les empereurs, on comprit que la fille de Claude méritait qu'on lui trouvât un délateur. Ses esclaves, mis à la torture, ne faisaient que protester de son innocence; on l'accusait d'adultère et il s'agissait de lui trouver un complice; Néron retrouva cet Anicet qui avait été l'instrument du meurtre d'Agrippine: par promesses et par menaces, il le décida à s'avouer l'amant d'Octavie; il mêla dans tout cela, selon le vieux principe de Tibère, quelque soupçon de lèse-majesté. Octavie fut condamnée par un « conseil d'amis » (tout tribunal était bon). Pour Anicet, il fut envoyé en Sardaigne, dans un commode exil où il vécut riche et mourut dans son lit. Il y a eu des siècles plus barbares; mais en nul siècle la théorie du crime ne fut plus savante, ni la pratique mieux raisonnée que dans celui-ci.

Quand on sut Octavie reléguée dans l'île Pandataria¹ (laissez-moi copier Tacite), « jamais exilée n'arracha plus de larmes à ceux qui furent témoins de son exil. On se souvenait d'Agrippine bannie par Tibère, de Julie reléguée par Claude. Elles, du moins, étaient dans la force de l'âge; elles avaient vu quelques beaux jours... Pour Octavie, le jour même de son mariage avait été un jour funèbre, et la maison où elle entra ne lui présenta jamais que des objets de deuil: — son père empoisonné; — son frère, aussitôt après, enlevé par un crime pareil; — elle, maîtresse hu-

1. Ventudene, sur la côte de Campanie.

miliée devant une esclave ; — Poppée épousée dans le seul but de la perdre ; — une accusation enfin plus cruelle que la plus cruelle mort ; — et cette enfant, dans la vingtième année de son âge, environnée de centurions et de soldats, voyant venir son dernier malheur, sentait sa vie comme finie sans avoir encore le repos de la mort. » Au bout de peu de jours, « on lui fait dire de mourir. » Tandis qu'implorant Néron, « non plus comme sa femme, mais comme sa sœur, elle invoque les souvenirs communs de Germanicus et jusqu'au nom d'Agrippine, on ouvre ses veines ; et comme le sang, arrêté par la peur, coulait trop lentement, on la jette dans un bain chaud dont la vapeur l'étouffe. Par une recherche de barbarie, sa tête coupée, portée à Rome, passa sous les yeux de Poppée. On fit, en action de grâces, des offrandes aux temples. Nous rappelons ce fait pour que ceux qui voudront connaître, soit dans ce livre, soit dans tout autre, les malheurs de cette époque, sachent bien à l'avance qu'à chaque exil et à chaque supplice ordonné par le prince, des actions de grâces ne manquaient pas d'être rendues aux dieux : signe autrefois de prospérité publique, devenu alors un signe de malheur¹. »

Octavie et la première Agrippine, l'une plus douce et plus humble, l'autre plus forte et plus fière, sont, je crois, les deux seules femmes dignes d'intérêt que j'aie rencontrées depuis le temps d'Auguste. — En même temps, dans Octavie et dans la mère de Néron, nous avons un triste exemple du sort qui attendait les femmes placées près du trône des Césars, soit qu'elles restassent, comme l'une, dans la limite de leur devoir, soit qu'elles s'emportassent, comme l'autre, à toutes les ambitions et à tous les crimes.

1. Tacite, *Annal.*, XIV, 63, 64.

La famille impériale était depuis longtemps réduite à des femmes. Vers le temps de la mort d'Agrippine (an 59), Néron visitant Domitia sa tante qui était malade, celle-ci, selon une coutume familière aux vieillards, lui dit en caressant sa barbe naissante : « Quand je l'aurai vue coupée je veux mourir. » Néron se tournant vers ses voisins : « Je la couperai sur l'heure, » dit-il en la raillant, et il ordonna aux médecins de la *purger fortement*. Elle n'était pas morte encore, qu'il s'empara de ses biens et supprima son testament¹. Il trouvait de sa justice de traiter de la même façon ces deux belles-sœurs, ennemies l'une de l'autre, Domitia et Agrippine.

Restait encore Antonia, fille de Claude. Longtemps persécutée par Agrippine, mariée d'abord à un Pompée, puis à un Sylla dont je parlerai bientôt, deux fois elle était devenue veuve par le fait de la justice impériale. Tel était le sort des princesses du sang : trop honorées pour qu'on ne leur fit pas épouser de grands noms, les grands noms étaient trop redoutés pour qu'elles tardassent à devenir veuves. Quant à Antonia, comme elle était la dernière du sang des Césars, comme, dans un complot dont nous parlerons bientôt, Pison avait paru compter sur elle pour donner au futur empereur, en l'épousant, une sorte de légitimité, Néron à son tour voulut l'épouser. Elle refusa et fut punie de son refus par la mort. Néron, qui avait aussi fait périr le dernier descendant d'Auguste et le dernier descendant de Tibère², put se vanter alors (an 67) d'être le seul au monde en droit de prétendre au nom de César.

1. Suet., *in Ner.*, 43. Xiphilin, LXI. La coupe de la première barbe était à Rome une cérémonie religieuse et une solennité de famille.

2. Lucius Silanus et Rubellius Plautus. J'en parlerai plus tard.